

Service émetteur : Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
Département santé-environnement

Date : Rennes, le 13 août 2018

REDON

(0044)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	mardi 24 juillet 2018 à 11h04	
Installation	CAP	000218	LE PARADET (CANAL DE L'OUST)	par :	EHESP	
Point de surveillance	P	0000000486A3	LE PARADET (CANAL DE L'OUST)	Type visite :	RS	
Localisation exacte	PRISE DIRECTE DANS LE CANAL			Motif :	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL	
Mesures in situ :			Résultats	Limites de qualité (1)	Références de qualité (2)	
				<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>
						<i>supérieure</i>

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501

(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : 035RSAD+ (Code SISE : 00143820)

Dossier : 18.5406.1

	Résultats	Limites de qualité (1)	Références de qualité (2)
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES			
Anatoxine A	<0,1 µg/L		
Cylindrospermopsine	<1,4 µg/L		
Microcystine-LR dans la biomasse	<0,20 µg/L		
Microcystine-LR dissoute	<0,50 µg/L		
Microcystine-LR totale	<SEUIL µg/L		
Microcystine-RR dans la biomasse	<0,20 µg/L		
Microcystine-RR dissoute	<0,20 µg/L		
Microcystine-RR totale	<SEUIL µg/L		
Microcystine-YR dans la biomasse	<0,20 µg/L		
Microcystine-YR dissoute	<0,50 µg/L		
Microcystine-YR totale	<SEUIL µg/L		
Saxitoxine	<2,0 µg/L		
Somme des microcystines analysées	<SEUIL µg/L		
Sulfonate de perfluorooctane	<0,005 µg/L		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU			
Benzo(a)pyrène *	<0,0025 µg/L		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0025 µg/L		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,0025 µg/L		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0025 µg/L		
Fluoranthène *	<0,0025 µg/L		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0025 µg/L		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.			
Nickel	3,6 µg/L		
PESTICIDES DIVERS			
Aclonifen	<0,010 µg/L		2,00
Bifenox	<0,010 µg/L		2,00
Dicofol	<0,010 µg/L		2,00
Quinoxyfen	<0,010 µg/L		2,00
PESTICIDES ORGANOCHLORES			
Heptachlore	<0,002 µg/L		2,00
Heptachlore époxide	<SEUIL µg/L		2,00
Heptachlore époxyde cis	<0,002 µg/L		2,00

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
PESTICIDES ORGANOCHLORES					
Heptachlore époxyde trans	<0,002 µg/L		2,00		
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES					
Dichlorvos	<0,010 µg/L		2,00		
PESTICIDES PYRETHRINOIDES					
Cyperméthrine	<0,010 µg/L		2,00		
PESTICIDES TRIAZINES					
Cybutryne	<0,02 µg/L		2,00		
Terbutryne	<0,02 µg/L		2,00		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00137789)

Eau brute, avant traitement, conforme aux limites et références de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés.

Pour le DGARS, et par délégation
l'Ingénieur du Génie Sanitaire



Benoît CHAMPENOIS